

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES GÉNÉRALES

Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT

Date :	08.06.23	Durée :	8:15 - 10:15	Numéro candidat :	
Discipline :	Sociologie	Section(s) :	GSO		

Analyse de documents

(20 points)

I.1. Donnez une définition générale du concept de classe sociale. (4 points)

Document 1 :

La pauvreté est encore largement considérée comme un phénomène monétaire et matériel. Une personne est pauvre lorsque son revenu ou sa consommation se situe en dessous d'un seuil défini. Mais quel est le lien entre la santé et les indicateurs de pauvreté ? Une question importante qui n'a guère été abordée jusqu'à présent au Luxembourg. La vie quotidienne montre plus que clairement que la pauvreté est un risque pour la santé et que la maladie est un risque de pauvreté.

Source : <https://www.caritas.lu/caritasforum>; consulté le 20.02.2023.

I.2. L'extrait du communiqué de la Caritas (document 1) indique que la pauvreté est « *considérée comme un phénomène matériel et monétaire* ». Illustrez cette affirmation à l'aide de deux définitions de la pauvreté. (6 points)

Document 2 :

Les inégalités sociales de santé apparaissent avant la naissance et se creusent durant l'enfance

Les inégalités sociales de santé apparaissent avant même la naissance, avec des différences de suivi prénatal et de comportements à risque pour l'enfant à naître. Ainsi, 94 % des femmes cadres déclarent ne pas avoir fumé pendant leur grossesse, contre 66 % des ouvrières. Dès la petite enfance, des inégalités de santé se développent. À 6 ans, les enfants de milieu social modeste sont plus souvent en surcharge pondérale et celle-ci persiste plus souvent au cours de l'enfance et de l'adolescence.

Les habitudes de vie, les facteurs culturels et économiques, ainsi que l'exposition environnementale contribuent à creuser les inégalités de santé durant l'enfance. Ainsi, les enfants de familles favorisées ont une alimentation meilleure pour la santé, pratiquent plus souvent une activité sportive extra-scolaire et passent moins de temps devant les écrans. (...)

En revanche, à la sortie de l'adolescence, la consommation de substances psychoactives, en particulier de boissons alcoolisées, est plus fréquente dans les milieux sociaux favorisés, à l'exception du tabagisme quotidien. À 17 ans, les adolescents issus de familles favorisées se perçoivent aussi plus souvent en bonne santé que ceux de familles défavorisées.

Les inégalités sociales de santé sont déjà bien ancrées à l'entrée dans la vie adulte et auront des conséquences sur la santé tout au long de la vie, notamment en raison du développement de facteurs de risque.

Source : Mathilde Gaini, Nathalie Guignon, Muriel Moisy, Annick Vilain (Drees) ; Stéphane Legleye (Insee, Inserm) ; Stanislas Spilka (OFDT), « Les inégalités sociales de santé apparaissent avant la naissance et se creusent durant l'enfance », *Institut national de la statistique et des études économiques* ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797660?sommaire=4928952> ; article publiée le 03.12.2020 et consulté le 20.02.2023.

I.3. « La vie quotidienne montre plus que clairement que la pauvreté est un risque pour la santé... » affirme la Caritas dans son communiqué (document 1).

Discutez cette affirmation à l'aide du document 2, en montrant l'influence de la classe sociale sur la santé des individus avant la naissance, pendant l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte. (10 points)

Texte d'actualité

(22 points)

Lisez le texte.

La difficile intégration des réfugiés au Luxembourg

Cinq ans après la dernière grande vague d'immigration, la situation des bénéficiaires de protection internationale reste compliquée. Les difficultés d'accès au marché du travail et à un logement constituent une réalité, « faute de volonté politique » selon les associations.

Face aux conséquences de la guerre en Syrie et à l'afflux de migrants au sein de l'Union européenne, le Luxembourg avait accepté, au printemps 2015, d'ouvrir partiellement ses portes. Cinq ans plus tard, les questions d'intégration ont pris le pas sur celles liées à l'urgence de l'accueil. Car même si le Luxembourg reste un pays historique d'immigration, l'ampleur de la vague de 2015 a obligé le gouvernement à repenser son approche d'un phénomène à l'origine notamment de la croissance de la population résidente.

Pourtant, ce n'était pas la première fois que le pays était confronté à une arrivée soudaine de migrants fuyant les combats, puisque les guerres sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie (1992-1995) puis celle du Kosovo (1998-1999) s'étaient traduites par un nombre important de demandes de protection internationale. Mais les événements de la fin 2014 et du printemps 2015 auront conduit à un afflux non seulement conséquent mais aussi étalé sur une période plus longue que par le passé. De quoi mettre à mal les structures d'hébergement et les programmes d'intégration dans une société déjà largement cosmopolite.

Si les demandeurs de protection internationale (DPI) possèdent en commun le fait de fuir des zones en guerre, ils divergent de par leur profil socioculturel. « Globalement, les personnes venues depuis 2015 de Syrie ou d'Irak sont des urbains avec un niveau d'éducation relativement élevé, constate Marc Josse, responsable du centre pour l'intégration et la cohésion sociale de la Croix-Rouge (Lisko). Ce n'est pas le cas des personnes venues d'Érythrée, désormais principal pays d'origine des DPI, qui ne possèdent pas ce background puisqu'issues de régions rurales. » Autrement dit, une partie des DPI ne se trouve pas en adéquation avec les réalités du Grand-Duché.

Un état de fait qui n'est pas sans conséquence sur l'intégration de ces résidents. Notamment en ce qui concerne l'accès au marché du travail. Au 31 août, 521 bénéficiaires de protection internationale (BPI) étaient officiellement considérés par l'ADEM comme aptes à exercer un emploi sur les quelque 4.800 enregistrés auprès du ministère de l'Immigration et de l'Asile depuis 2010. Un chiffre global à prendre avec précaution, puisqu'aucune donnée sur le nombre actuel de BPI n'existe. Selon les données de l'agence pour l'emploi, 676 BPI bénéficiaient de mesures de soutien et près de trois quarts (72%) étaient considérés comme des chômeurs de longue durée. A savoir sans emploi depuis au moins douze mois.

Face à cette situation, qui trouve une partie de ses origines dans une maîtrise imparfaite ou inexistante des langues exigées par les entreprises au Grand-Duché, différentes initiatives ont été mises en œuvre. Que ce soit le projet « connection4Work » de l'ASTI ou celui de l'ADEM, baptisé « Words4Work », tous deux destinés à permettre aux BPI de bénéficier d'un bagage linguistique spécifique au monde du travail. Un apprentissage renforcé du français qui vient s'ajouter au parcours d'intégration accompagné, formation obligatoire pour tous les demandeurs de protection internationale instauré par le ministère de la Famille et de l'Intégration.

Au total, ce sont quelques dizaines de personnes qui ont pu intégrer le marché du travail via ces formations. Pas de quoi permettre à tous ces résidents au parcours marqué par la guerre de parvenir à sortir des structures d'accueil. Car sans emploi, très peu parviennent à trouver un logement, denrée déjà rare au Grand-Duché. Un cercle vicieux qui explique l'occupation « à hauteur de 50% » des quelque 60 hébergements gérés par l'Office national d'accueil par des DPI, selon les chiffres avancés par les différentes associations qui précisent que la durée moyenne de séjour tourne autour de quatre ans.

Des conditions d'intégration difficiles auxquelles il faut ajouter « les gros préjugés qui existent, notamment pour les personnes à la peau noire », précise Marc Josse, directeur du Lisko. Un constat que Corinne Cahen (DP), ministre de la Famille et de l'Intégration assure vouloir combattre en indiquant, vendredi, sur les ondes de nos confrères de la radio 100,7 vouloir « promouvoir la diversité dans les entreprises » via notamment la mise en place d'une charte. Une solution qui convainc peu les organisations actives sur le terrain, aux côtés des 30 offices sociaux du Grand-Duché, pour qui « un certain manque de volonté politique » est pointée du doigt. Et ce, même si tous s'accordent sur « la difficulté extrême de cette thématique » ...

Source : Jean-Michel Hennebert, « La difficile intégration des réfugiés au Luxembourg » ; *Luxemburger Wort* ; <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-difficile-integration-des-refugies-au-luxembourg-5f637336de135b92364f3749>; article paru le 21.09.2020 et consulté le 20.02.2023.

II.1. Nommez les trois phases de la migration. (3 points)

II.2. Identifiez et définissez les deux dimensions de l'intégration selon Hartmund Esser qui sont principalement abordées dans l'article. (6 points)

II.3. Décrivez et analysez, à l'aide de l'article, les deux principaux obstacles qui se posent en termes d'intégration des bénéficiaires de protection internationale (en lien avec les deux dimensions de l'intégration citées dans la question précédente). (9 points)

II.4. D'après l'article, il faut ajouter aux conditions d'intégration difficiles « les gros préjugés qui existent, notamment pour les personnes à la peau noire ».

Définissez le concept de stigmat et précisez le lien avec la citation de l'article. (4 points)

Théories marxiste et fonctionnaliste des classes sociales

(18 points)

III.1. Nommez et définissez les deux classes sociales suivant la théorie marxiste. (4 points)

III.2. Indiquez ce que la théorie marxiste entend par « rapports de production ». (2 points)

III.3. De quel type de statut s'agit-il dans le cas d'Emily et du Dr. Clément Difo ? Justifiez votre réponse. (6 points)

- a. Emily a toujours désiré de travailler dans le cinéma. Après son baccalauréat de la section sciences sociales, elle a d'abord fait un stage chez Samsa Film, producteur indépendant luxembourgeois, où elle a découvert différents métiers liés à la réalisation de films. Après cette première expérience, elle s'est décidée de présenter un dossier de candidature pour entrer au BTS « Cinéma et audiovisuel ». Elle a beaucoup travaillé pour préparer son dossier et elle a passé la sélection d'admission. Au bout de sa formation, elle a obtenu son diplôme avec la mention *très bien*. Elle est ensuite entrée dans une boîte de production, en tant qu'assistante à la réalisation. Depuis 8 ans maintenant, elle est assistante à la réalisation, et fière de la place qu'elle occupe dans la fabrication de films. Son plus grand rêve, maintenant, est de faire partie de l'équipe qui gagne un prix dans un festival, Oscar ou Palme d'or !
- b. Depuis 2020, le nombre de médecins au chômage au Cameroun a grimpé en flèche à cause d'un changement de politique gouvernementale qui limite drastiquement le nombre de recrutements de nouveaux diplômés à la fonction publique. Ainsi pour gagner leur vie ou pour survivre, certains jeunes médecins trouvent d'autres moyens différents de leur métier de cœur. (...) C'est dans sa ferme que Dr Clément Difo nous a donné rendez-vous. Il souhaiterait voir des patients, mais au lieu de cela, il nourrit ses poulets. « Tout récemment, on a perdu beaucoup... », explique-t-il. Il est l'un des milliers de médecins au chômage au Cameroun. Et comme ses nombreux collègues, il a regardé au-delà de la médecine pour gagner sa vie. En plus d'élever des poulets, il a aussi une entreprise de fabrication de briques et une boutique dans un marché animé de Douala. Pour lui et ses camarades de promotion, c'est une question de survie. Il faut nécessairement s'organiser pour tirer son épingle du jeu.

Source : « Comment des médecins camerounais survivent au chômage après leur formation », *BBC Afrique* ; <https://www.bbc.com/afrique/articles/c14w828n2pyo>; article publié le 23.01.2023 et consulté le 20.02.2023.

III.4. Quels types de gratification espèrent ou reçoivent Emily et le Dr Clément Difo ? Expliquez votre réponse. (6 points)